

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le Vendredi 16 septembre 2022 à 19 heures en Mairie - Salle du Conseil Municipal.

Veillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A ARGENTINE, le 09/09/2022
Jean-Claude PERRIER



ORDRE DU JOUR

- Fixation ou maintien de la taxe d'aménagement à 3.5 %
- Demande de M. Jean-Paul MORARD pour régularisation en acte de notoriété inquisitive concernant 1 partie de la parcelle B 1515 pour que cette partie rejoigne le domaine communal
- Demande de M. BRUN Mathieu pour obtenir une servitude de passage à son profit sur 1 partie des parcelles A2490 et A2488
- Revente des caveaux pré fabriqués suite à la dépose
- Vente de matériel d'occasion et de produits de récupération
- Nomination d'un correspondant défense incendie
- Mise à disposition d'un conseiller de prévention par le CDG 73
- Point sur le Bien sans maître
- Point sur le zonage de Bramafan
- Point sur l'avancement du dossier de l'éclairage public
- Point sur les guirlandes de Noël, repas des anciens
- Questions diverses

POUVOIR (1)

Je soussigné,
donne pouvoir à (2)

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le

de prendre part à toutes les délibérations

d'émettre tous votes et signer tous documents

(1) A n'utiliser qu'en cas
d'absolue nécessité.

(2) Nom, prénom, adresse

(3) Cocher la mention utile

(4) NB. Validité : trois

reports au maximum

(5) Porter à la main : 'Bon
pour pouvoir' et signer.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette
réunion serait reportée pour cause quelconque (5).

Fait à ARGENTINE, le 09/09/2022